



Chastre, le 24 mars 2010

ECOLO Chastre introduit un point à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 30 mars 2010.

Il concerne le vote d'une résolution sur la formation de guides-énergie à Chastre

Vous en trouverez ci après le texte, ainsi qu'un argumentaire..

Bien cordialement,

Andrée Debauche

Hélène Ryckmans

« Former des guides-énergie à Chastre : pourquoi, comment, qui ? »

1. L'énergie est un problème vital pour les ménages financièrement précarisés et les familles modestes ; son coût peut absorber 10 à 15% des revenus du ménage. Les modes de tarification sont en général défavorables à ces familles (prix du mazout supérieur quand on l'achète en petites quantités, par ex.), le mode de fixation des factures intermédiaires entraîne parfois des régularisations importantes à la hausse. De nombreux citoyens ont peu de moyens fiables pour connaître leur consommation (en cas d'absence d'un compteur propre, lorsque les compteurs sont vétustes et bloqués, etc.), les recours en cas de problèmes de facturation sont difficiles à activer, et les locataires n'ont aucun intérêt à faire des financements qui bénéficieraient à leur propriétaire.
2. La performance énergétique des logements wallons est mauvaise et la majeure partie des sommes dépensées en énergie par les familles est consacrée au chauffage des locaux d'habitation (77% en 2007). A l'heure actuelle, la performance énergétique des bâtiments va améliorer à terme la qualité des logements neufs et rénovés, mais il faudra 35 à 50 ans pour que le parc de logements soit totalement rénové, surtout les logements sociaux. C'est dans ce contexte que la Région wallonne a lancé il y a plusieurs années déjà la formation de guides-énergie, plus de 1500 personnes ont été formées à ce jour rien que par l'asbl Bonjour Sourire. Ces guides-énergie sont formés, en une vingtaine d'heures de cours théoriques et pratiques, à détecter tout ce qui permettrait, dans un logement individuel, de faire des économies d'énergie à peu de frais, voire gratuitement, par des modifications de comportements notamment. Ces personnes ne sont jamais en concurrence avec le secteur privé, elles pratiquent des mini-audits, permettent de faire le bilan des consommations des différents appareils, travaillent à rationaliser les consommations, donnent des conseils sur la manière de s'éclairer à moindres frais, de réduire sa consommation en plaçant des tentures, par ex. ; les guides aident aussi les citoyens qui font appel à eux à lire correctement leurs factures et à s'informer en cas de problème. Ils peuvent aussi les informer sur les primes et déductions d'impôts auxquelles ils auraient droit.
3. Les guides-énergie sont en général formés par groupes de 15, sur base volontaire et leurs conseils sont gratuits. Ils viennent de divers milieux et professions, s'engagent à donner des conseils pendant 1 à 3 ans et sont souvent bien accueillis dans les familles qui ont parfois peur de faire appel à des professionnels ou à l'administration. La formation est demandée par les communes qui lancent un appel à candidatures parmi la population. Les chômeurs sont bien représentés parmi les candidats car ils peuvent faire état de cette formation sur leur CV. En général, les communes forment aussi par ce biais des personnes issues des CPAS, de l'ALE, des régies de quartiers, de l'enseignement, de l'administration et des services des travaux, ce qui permet de diffuser les conseils sur l'énergie à tous les niveaux. La formation de l'asbl Bonjour Sourire (www.bjsoptiwatt.be) (il existe d'autres filières de formation, par ex. chez les « Passeurs d'énergie », www.passeursdenergie.be) coûte 2 500 € pour 15 personnes formées et la RW rembourse les frais de déplacement des formateurs. Les cours ont lieu dans une salle prêtée par la commune et les travaux pratiques se font dans les maisons des futurs guides qui bénéficient ainsi d'un mini-audit pour eux-mêmes.
4. Nous proposons que la commune de Chastre se lance dans ce projet, parce que modifier en profondeur les comportements en matière d'énergie nécessite un important travail d'information, d'animation et d'accompagnement, dont les communes n'ont en général pas les moyens humains. Cette démarche de formation de guides-énergie est aussi beaucoup plus efficace et finalement moins coûteuse que la distribution de brochures ou d'affiches que peu de gens lisent ou comprennent. Les résultats obtenus par ce travail de proximité recréent aussi du lien social entre habitants d'un même quartier ou village et permettent d'éviter le recours au CPAS pour couvrir des factures d'énergie impossibles à payer.